

L'UPR va saisir le CSA pour qu'il oblige le service public à l'impartialité sur la « construction européenne » et l'euro

Avec son prétendu « documentaire » intitulé « Bye bye l'euro », France 5 s'est livrée, le mardi 17 février 2015, à une grossière opération de propagande destinée à faire croire au public, pour la énième fois, que la sortie de l'euro serait une folie

Cette manipulation est de la même veine que [la série « Anarchy » montée par France 4](#) dans le même objectif.

En donnant la parole exclusivement à de prétendus « experts » dont les analyses sont toujours démenties par les faits, ou à des responsables politiques techniquement incompetents mais ayant fait allégeance au dogme de la « construction européenne » pour assurer leurs petites carrières personnelles, France 5 a bafoué le principe de neutralité politique, qui constitue pourtant l'une des obligations fondamentales du service public.

Cette émission confirme une nouvelle fois que la « liberté d'expression » - dont les dirigeants européens nous ont assurés récemment, sur toutes les antennes, qu'ils étaient les défenseurs intransigeants – est à géométrie variable. Elle s'arrête net dès lors que l'on remet en cause, pour de bon et avec des analyses imparables, les fondements mêmes de la prétendue « construction européenne ».

- « L'expert » Attali et « l'opposant » Dupont-Aignan

Le rôle d'opposant factice était manifestement dévolu ce soir-là à Nicolas Dupont Aignan qui, il y a une dizaine de jours, [déclarait sur LCI](#) où il était également invité : « Je ne veux pas la fin de l'euro, je veux l'évolution de l'euro ». Sacré « opposant » !



Message Twitter de M. Dupont-Aignan du 9 février 2015. Le seul prétendu « opposant » politique à l'euro présenté par France 5 aux téléspectateurs est un politicien qui refuse d'en sortir ! En revanche, l'UPR, qui doit compter au moins 2 fois plus d'adhérents que DLF, a encore une fois été tenue à l'écart.

Les alliances que DLF a nouées pour les élections départementales du mois de mars avec l'UMP et le MODEM, partis ultra-européistes, par exemple dans les Hauts-de-Seine, sont une nouvelle preuve de la duplicité de M. Dupont Aignan, et du rôle de leurre alter-européiste qu'il remplit (cf. liste UMP-MODEM-DLF à Clichy :

<https://www.facebook.com/oxygeneclichy2014>)



Page Facebook de la liste "Oxygène" pour les élections départementales des 22 et 29 mars 2015 à Clichy (Hauts-de-Seine). Cette "Union du centre et de la droite" rassemble l'UMP, le MODEM et DLF.

Par ailleurs, la chaîne a invité pour la énième fois Jacques Attali, cet homme qui ne s'est jamais présenté à la moindre élection, dont le mandat comme président de la BERD s'est achevé par une démission dans une atmosphère de scandale

(http://www.lesechos.fr/16/07/1993/LesEchos/16433-015-ECH_I-audit-de-gestion-de-la-berd-accable-jacques-attali.htm), et qui s'est trompé du tout au tout, depuis un tiers de siècle, en particulier sur les avantages faramineux que les Français étaient censés retirer d'une monnaie européenne.



Les "Unes" du journal Les Échos du 28 juin 1993 et du 16 juillet 1993. La seule fois où Jacques Attali a exercé des responsabilités opérationnelles, à la tête d'un grand établissement financier, s'est achevée par un scandale et une démission en catastrophe du fait d'une gestion ahurissante :

dépenses à usage privé financées par la BERD ; dépenses somptuaires, notamment utilisation de jets privés ; perception illicite d'honoraires pour des conférences ou débats ; nombreux dérapages budgétaires, etc.

En savoir plus sur http://www.lesechos.fr/16/07/1993/LesEchos/16433-015-ECH_l-audit-de-gestion-de-la-berd-accable-jacques-attali.htm#ZDKBr5BwvYQyqFW4.99

En revanche, France 5 a une nouvelle fois délibérément ignoré l'UPR, ses 7.137 adhérents (nettement plus que DLF, EELV ou le NPA), ses dizaines de milliers de sympathisants et ses 77.000 électeurs aux dernières élections européennes (plus que le NPA). La chaîne de service public n'a pas daigné prendre contact, par exemple, avec Vincent Brousseau, responsable des questions monétaires à l'UPR, qui a travaillé pendant 15 ans comme économiste dans le saint des saints de la BCE à Francfort, et qui est de ce fait l'un des meilleurs vrais spécialistes français de l'euro.

L'UPR rappelle que 49% des Français ont voté contre la création de l'euro en 1992 et que 55% - donc 55% des contribuables qui financent France 5 - ont voté « Non » à la Constitution européenne en 2005.

Dans ces conditions, l'émission « Bye bye l'euro » de France 5 est un bras d'honneur adressé à la fois à la déontologie du service public et à la moitié du peuple français qui finance la chaîne.

- **Une situation digne d'une république bananière**

Cette situation est digne d'une république bananière. Il est plus que temps que le service public de l'audiovisuel organise des émissions sur la « construction européenne » et l'euro, où les points de vue des partisans et des opposants bénéficient de temps de parole égaux, et où la présentation qui en est faite par les journalistes ne favorise pas outrageusement une thèse, avec des accents apocalyptiques dignes du Grand Guignol.

L'UPR rappelle à ce propos qu'un véritable opposant à la « construction européenne » et à l'euro n'est pas un leurre que l'on agite devant les caméras pour en appeler à l'apparition chimérique d'une « autre Europe » ou d'un « autre euro », sans jamais expliquer aux Français qu'il faudrait l'accord unanime des 27 autres États membres pour que ces contes de fées puissent se concrétiser.

Un opposant authentique, c'est un parti comme l'UPR, qui présente des analyses techniques approfondies et irréfutables, démontrant la nocivité et la non-viabilité à long terme de la prétendue « construction européenne » et de l'euro. Si ce que dit l'UPR était absurde ou risible, pourquoi donc le service public ne nous invite-t-il jamais à débattre avec les prétendus « experts » qu'il met en avant afin de nous ridiculiser une fois pour toutes ?

Un opposant authentique, c'est un parti comme l'UPR, qui propose aux Français de faire sortir sereinement et juridiquement la France de l'Union européenne et de l'euro, par l'application de l'article 50 du Traité de l'Union européenne qui fixe les modalités de dénonciation unilatérale des traités européens.

Toutes les autres positions, - notamment celles de DLF, du Front de Gauche, du NPA, ou du FN -, qui sont présentées dans les grands médias français comme représentant la totalité de « l'opposition », ne sont en fait que celles d'opposants factices. Ce sont des positions favorables au principe même de la « construction européenne », fondées sur les sempiternelles promesses d'« autre Europe » et de « renégociation des traités », refusant de proposer de sortir de l'UE et de l'euro, et gardant un silence complice sur l'existence même de l'article 50 du TUE.

L'UPR rappelle enfin que l'article 3-1 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 confie au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) la mission de garantir « l'indépendance et l'impartialité du secteur public de la radio et de la télévision ».

L'UPR va donc saisir une nouvelle fois le CSA afin que ce dernier fasse respecter la mission qui lui est dévolue par la loi et que France 5, après France 4, vient de bafouer sans vergogne.